

LES 5 ÉTAPES À SUIVRE POUR COMMENCER DU BON PIED

1. PRENEZ CONNAISSANCE DE VOTRE LETTRE DE BIENVENUE

Cette lettre contient entre autres :

- Votre code d'utilisateur pour accéder au portail Campus ;
- Les informations sur votre tutrice ou votre tuteur

2. VÉRIFIEZ VOTRE NOTE D'EXPÉDITION

S'il vous manque du matériel, communiquez dans un délai de 30 jours avec nous pour le signaler :

inscription@cegepadistance.ca

Après ce délai, des frais seront exigés.

3. CONSULTEZ L'APERÇU DES RÈGLES ET RÉFÉREZ VOUS AU GUIDE ACCUEIL ET DIRECTIVES

Il est de votre devoir de connaître les règles et les procédures qui régissent votre passage au Cégep à distance :

- Consultez l'aperçu [ici-bas](#), pour un résumé des principales règles ;
- Lisez le guide *Accueil et directives* à cegepadistance.ca/accueil

Politiques et règlements

Le Cégep à distance fait partie du Collège de Rosemont. Vous êtes ainsi assujetti aux politiques et aux règlements qui y sont en vigueur. Consultez-les à cegepadistance.ca/reglements.

4. CONNECTEZ-VOUS AU CAMPUS

Explorez et naviguez efficacement dans les différentes sections du portail en regardant ce tutoriel : [Le portail du Cégep à distance](#)

Dans le Campus :

- Cliquez sur le **titre de votre cours** pour consulter les dates importantes et compléter les opérations administratives (confirmation, prolongation, etc.) en lien avec le cours ;
- Cliquez sur **Accéder à mon cours** pour entrer dans l'environnement d'apprentissage de votre cours.

5. COMMENCEZ VOTRE COURS MAINTENANT !

Prenez d'abord connaissance de votre guide d'études car il vous servira de plan de cours.

Vous le trouverez dans la section **Ressources** de votre environnement d'apprentissage

Pour communiquer avec nous

infoscol@cegepadistance.ca

Pour joindre votre tutrice ou votre tuteur

Par écrit:

En tout temps, en utilisant la messagerie du Campus

Par téléphone:

En laissant un message dans sa boîte vocale:

- composez le 514 864-6464 ou le 1 800 665-6400;
 - faites le 2;
 - au moment où vous entendez les instructions, composez le numéro de sa boîte vocale.
-

AIDE MÉMOIRE DES RÈGLES DU CÉGEP À DISTANCE

Voici un résumé des différentes règles à suivre pour bien organiser votre cheminement scolaire. Toutes les informations mentionnées ici sont tirées du guide *Accueil et directives*, disponible à cegepadistance.ca/accueil et dans la section **Ressources générales** de votre cours.

Échéance d'un cours

Votre dernier devoir doit être remis à l'intérieur des 6 mois dont vous disposez, et ce, en respectant les règles d'envoi. Les devoirs doivent être envoyés à votre tutrice ou à votre tuteur dans l'ordre, un seul à la fois. Vous devez attendre la rétroaction avant d'envoyer le devoir suivant.

Dès que la note de votre dernier devoir apparaît à votre dossier, vous avez 3 mois pour compléter toutes les parties de l'évaluation finale.

Tous les examens (comprenant l'entretien d'évaluation) doivent être effectués au plus tard à la date d'échéance pour éviter l'échec au cours.

Délais des tutrices et des tuteurs

Les tutrices et les tuteurs disposent d'un délai de :

- **2 jours ouvrables** pour répondre aux communications ;
- **5 jours ouvrables** pour corriger un devoir ou un examen.

Demande de prolongation

Pour obtenir une prolongation, votre demande doit être effectuée au plus tard 5 jours ouvrables après la date d'échéance (devoirs ou évaluations finales) :

- Une seule prolongation est possible ;
- Pour les devoirs, la prolongation est de deux (2) mois ;
- Pour l'évaluation finale, la prolongation est d'un (1) mois.

Désinscription et confirmation d'un cours

Vous avez l'obligation de signifier la désinscription ou la poursuite d'un cours afin d'éviter qu'un échec ne soit porté à votre bulletin.

Au Cégep à distance, la **date limite de désinscription correspond à 30 jours ouvrables après la date de début d'un cours.**

- Jusqu'à la date limite de désinscription, la saisie de résultats totalisant 20 % des points de pondération entraîne automatiquement une confirmation de votre inscription. Dans ce cas, il ne sera plus possible de vous désinscrire.
- La désinscription d'un ou de plusieurs cours peut modifier votre statut. Si vous devenez étudiant à temps partiel, vous devrez payer les droits de scolarité pour les cours actifs de la session.
- Après la date limite de désinscription, une lettre vous sera transmise pour vous informer des délais dont vous disposez pour **confirmer votre cours afin d'éviter qu'un échec soit porté au bulletin.**

Abandon d'un cours (**Automne 2024**)

À partir de la session Automne 2024, des modifications ont été apportées au calendrier scolaire et rendent possible l'abandon d'un cours sans échec.

Au Cégep à distance, la **date limite d'abandon sans échec correspond à 60 jours ouvrables après la date de début d'un cours.**

- Après la date limite de désinscription, la saisie d'un résultat entraîne automatiquement une confirmation de votre inscription.
- Il n'est pas possible d'abandonner un cours pour lequel 60 % des points de pondération ont été accumulés.
- La mention AE sera portée au bulletin pour le ou les cours abandonnés.

NOS CONSEILS POUR RÉUSSIR VOS COURS À DISTANCE

1. PLANIFIEZ VOTRE TEMPS

- Établissez un horaire réaliste en tenant compte de vos obligations : travail, famille, transport, cours, activités, etc.
- Établissez un échéancier pour chaque cours ; idéalement, planifiez de remettre votre devoir 1 lors du premier mois de cours.
- Attention aux imprévus ; n'attendez pas à la dernière minute, car cela pourrait grandement vous nuire.
- Suivez votre échéancier et adaptez-le au besoin.

2. CHOISISSEZ LE BON LIEU ET LE BON MOMENT POUR ÉTUDIER

- Trouvez un lieu agréable et éloignez toutes les sources de distractions (cellulaire, réseaux sociaux, etc.). Vous pourrez ainsi mieux vous concentrer.
- Déterminez le moment de la journée où vous êtes le plus efficace pour établir votre rituel de travail.
- Expliquez aux personnes qui vous entourent l'importance, la raison et le but de vos études (cela les aidera à respecter les moments que vous y dédiez).
- Ne vous sentez pas coupable de prendre ces moments pour vous, pensez avec fierté que vous bâtissez votre avenir !

3. TROUVEZ VOTRE STRATÉGIE D'ÉTUDE

- Avant de commencer votre étude, vérifiez votre échéancier et établissez vos priorités ; quels cours ou quels devoirs doivent être mis de l'avant ?
- Si cela est possible, favorisez la révision au quotidien ; un petit moment chaque jour peut grandement porter fruit.
- N'oubliez pas de prendre des pauses de 10 minutes pour chaque 50 minutes d'étude.
- Contactez sans hésiter vos personnes-ressources, elles sont là pour vous aider : tutrice ou tuteur, API, techniciens à l'information scolaire.

4. PENSEZ MOTIVATION

- Rappelez-vous ce qui vous motive à poursuivre vos études : meilleur emploi, meilleure qualité de vie, meilleur salaire ?
- Si vous vivez un moment de démotivation, ciblez-en la cause : cours, mauvaise compréhension de la matière, échéancier, sentiment de solitude, manque d'encadrement ?
- Contactez votre tutrice ou votre tuteur, il saura vous donner des conseils et des trucs, ou encore vous orienter vers la ressource nécessaire pour retrouver votre motivation.

Rendez-vous à cegepadistance.ca/aide pour découvrir de nombreuses ressources d'aide à la réussite.